

Avis public

Séance extraordinaire du 11 septembre 2025, à 15h00

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le jeudi 11 septembre 2025, à 15h00, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0.

Le sujet suivant sera abordé :

1. Établissement des modalités et conditions entourant le référendum concernant l'acceptabilité sociale quant à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la Ville de Saint-Tite dans le cadre du projet Maurice de TES Canada.

Une période de questions portant uniquement sur le sujet abordé lors de la séance extraordinaire se tiendra à la fin de la séance.

Ce 8 septembre 2025



Me Simon Parisé, Greffier

Certificat de publication de l'avis public

Je, Simon Parisé, greffier de la Ville de Saint-Tite, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant la séance extraordinaire du 11 septembre 2025 à 15h00 sur le babillard présent à l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0 ainsi que, conformément au Règlement numéro 472-2019 déterminant les modalités de publication des avis municipaux de la Ville de Saint-Tite, sur le site Internet de la Ville, en date du 8 septembre 2025.

Ce 8 septembre 2025



Me Simon Parisé,

Greffier